



Lycée Professionnel
Commercial
et Hôtelier A. Escoffier

TARIFS DE CANTINE ET D'INTERNAT 2018

INSCRIPTION A LA CANTINE ET A L'INTERNAT

LE PAIEMENT DOIT ETRE EFFECTUE EN SALLE A7

Du 12/02/2018 au 16/02/2018 de 7h30 à 11h00 et de 13h15 à 15h30

➡ Vous devez vous munir **du montant de l'hébergement** indiqué ci-dessous (sous réserve de modification des tarifs de bourse des différentes provinces), de **l'attestation de bourse**, ainsi que de **la fiche financière**, afin de finaliser votre inscription.

Pour les **demi-pensionnaires** :

↪ Demi-pensionnaire non boursier (par trimestre)	16 830 CFP
↪ Demi-pensionnaire boursier Iles (pour l'année)	gratuité
↪ Demi-pensionnaire boursier Nord (pour l'année)	8 454 CFP
↪ Demi-pensionnaire boursier Sud (pour l'année)	gratuité

Pour les **internes** :

↪ Interne non boursier (par trimestre)	42 210 CFP
↪ Interne boursier Iles (pour l'année)	25 650 CFP
↪ Interne boursier Nord (pour l'année)	11 925 CFP
↪ Interne boursier Sud (pour l'année)	gratuité

➔ Il est rappelé aux élèves qu'ils s'engagent **pour l'année entière** et que les changements de qualité en cours de trimestre ne sont pas autorisés, sauf cas exceptionnel accordé sur demande écrite des parents et rendu de la carte de cantine à l'Intendance.

**LA GRATUITE DU COMPLEMENT DE BOURSE SUD
DEVRAIT ÊTRE RECONDUITE EN 2018**